

Le nouveau-né Jésus qui parle dans son berceau

Introduction

À plusieurs reprises, le Coran affirme que Jésus possédait la faculté de parler alors qu'il était encore dans son berceau : « Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr, et il sera du nombre des gens de bien » (3 : 46). Dans la sourate 19, on trouve une version plus élaborée dans laquelle Jésus, à peine nouveau-né, lave sa mère des accusations d'adultère portées contre elle :

Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : « Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse ! Sœur d'Aaron, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée. » Elle fit alors un signe vers lui. Ils dirent : « Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ? » Mais il dit : « Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète » (19 : 27-30).

Ce passage semble répondre à des écrits polémiques juifs affirmant que Marie aurait commis l'adultère avec un légionnaire romain appelé Panthéra, dont Jésus serait issu, d'où le surnom de « Yeshua ben Panthéra » que lui prête le Talmud¹. L'accusation d'adultère contre Marie est très ancienne : elle apparaît déjà dans un pamphlet antichrétien composé vers 170 par le philosophe romain Celse, lequel laisse entendre son information vient d'un juif². Les auteurs chrétiens ne tardèrent pas à répondre à ces accusations afin de blanchir Marie de tout soupçon. L'une de ces réponses est un récit mettant en scène l'enfant Jésus lui-même qui dénonce et rejette la calomnie lancée contre sa mère.

Une légende chrétienne

Le passage du Coran où Jésus parle dans son berceau est donc la reprise d'une légende chrétienne visant à contrer les accusations d'adultère contre Marie. La légende figure dans plusieurs sources chrétiennes avant l'islam. L'une des versions les plus connues est celle de l'*Évangile arabe de l'enfance*, un texte apocryphe dont l'original

¹ Voir en particulier Peter Schäfer, *Jesus in the Talmud*, Princeton University Press, 2007, pp. 19-21 et Thierry Murcia, « Yeshua Ben Panthera : l'origine du nom. *Status Questionis* et nouvelles investigations », *Judaïsme Ancien / Ancient Judaism*, vol. 2 (1), pp. 157-207, notamment p. 164 sqq. Thierry Murcia explique par ailleurs que le surnom de « Jésus ben Panthéra » n'était pas nécessairement péjoratif au départ, et que « Panthéra » pourrait être le second prénom de Joseph.

² Origène, *Contre Celse I, texte et traduction de Marcel Borret*, Le Cerf, 1967, p. 163.

syriaque est généralement daté du 6^e siècle³. Dans ce texte, Jésus s'adresse à sa mère en ces termes : « Je suis Jésus, le fils de Dieu, que vous avez enfanté, comme vous l'avait annoncé l'ange Gabriel ». Un autre parallèle se trouve dans un poème de Romain le Mélode (m. 556), un auteur byzantin de langue grecque, où Jésus s'adresse également à sa mère alors qu'il sort tout juste de son ventre⁴. Toutefois, dans ces deux versions, la référence à l'adultère n'est pas explicite, peut-être parce que leurs auteurs ne voulaient pas se faire l'écho d'une telle accusation et que le simple miracle du nouveau-né qui parle suffisait à faire taire les allégations. En revanche, l'évêque Jacques de Saroug (m. 521), l'un des auteurs les importants du christianisme syriaque, y fait directement allusion dans son *Homélie sur la Nativité*. Jacques, en effet, met en scène un récit dans lequel Marie, encore enceinte de l'enfant, est confrontée aux suspicions de Joseph. Elle s'adresse alors à son fils pour la blanchir des accusations :

Ô Toi qui es Vrai, pour qui je suis calomniée, manifeste ta vérité ;
que la vérité de ta mère ne soit pas cachée à ceux qui en ont besoin.
Révèle ton action au père nourricier que tu as là, pour toi, sur terre,
de peur qu'il ne soit aliéné du mystère de ta nativité.
Ô Miséricordieux, aussi miséricordieux que tu es, aie pitié de sa droiture,
et que par ta révélation son cœur se réjouisse et qu'il oublie sa souffrance.
Mon Fils, ne lui cache pas ta conception afin qu'il ne périsse pas,
défends ta mère afin qu'il ne soit pas dans le doute⁵.

Ce texte constitue, à notre connaissance, le parallèle le plus important avec le Coran, car Jésus prend miraculeusement la parole pour exonérer sa mère des accusations d'adultère. Bien sûr, il existe aussi un certain nombre de différences entre les deux textes, notamment le fait que dans la version de Jacques de Saroug, Jésus parle alors qu'il est encore dans le ventre de sa mère.

Un thème récurrent de la littérature populaire

Au-delà du cas de Jésus, le thème du nouveau-né qui parle est courant dans la littérature de l'Antiquité, en particulier dans l'hagiographie chrétienne⁶. Le schéma est souvent le même : un saint personnage est accusé à tort d'avoir eu une union adultérine qui débouche sur une grossesse. Le nouveau-né se met alors à parler et dénonce la fausse accusation. Un exemple concerne Saint Éphrem le Syrien : son hagiographie raconte qu'une jeune femme enceinte mais non mariée l'accusa d'être le père de son enfant. Éphrem est alors blâmé par sa communauté, mais lorsque l'enfant vient à naître, il se met miraculeusement à parler pour l'innocenter et dénoncer son vrai père,

³ Carlos Ségovia, « Commentaire de la sourate 3 », in Mohammad Ali Amir-Moezzi & Guillaume Dye (éds.), *Le Coran des historiens*, vol. 2a, p. 146, n°1.

⁴ Voir Nestor Kavvadas, « A Talking New-Born (Q 19:30), Aaron's Sister (Q 19:28), Mary Who Is Not God (Q5:116): Qur'anic Cruces and Their Syriac Intertexts », in Ana Davitashvili (éd.), *The Qur'an and Syriac Christianity: Recurring Themes and Motifs*, Brill, 2026, pp. 37-38.

⁵ *Ibid*, p. 39.

⁶ *Ibid*, p. 41.

qui se trouve être le sacristain de l'église⁷. Un autre exemple est rapporté dans le *Leimon* (« Le pré spirituel ») de l'auteur byzantin Jean Moschus. Le héros est ici Abba Daniel, un moine égyptien du 4^e siècle. Celui-ci, sollicité par un jeune marié dont la femme était stérile, vient bénir cette dernière. Peu de temps après, la femme tombe enceinte, et la rumeur ne tarde pas à émerger selon laquelle Daniel serait le vrai père de l'enfant. Le moine retourne alors dans la maison du mari, fait inviter tout le voisinage et demande au nouveau-né de dire qui est son père. L'enfant pointe alors du doigt le jeune mari et dit « c'est lui »⁸. Le *Leimon* présente pour nous un intérêt particulier car il comporte une autre légende qui se trouve également dans le Coran. Il s'agit du récit de la sourate 18 où Moïse assiste au meurtre d'un jeune garçon par le mystérieux Al-Khidr (« Le verdoyant »). Ce dernier explique à Moïse, interloqué, que le garçon allait causer toutes sortes de problèmes à ses parents qui étaient des gens pieux, et que Dieu leur donnerait un nouveau fils. Dans le *Leimon*, une scène comparable se produit, à ceci près que les protagonistes sont respectivement le moine et un ange⁹. Or, comme le note Nestor Kavvadas, le *Leimon* était « l'un des livres les plus populaires dans le Proche-Orient antique »¹⁰. Il est donc probable que les récits qu'il contient étaient parvenus dans le milieu coranique, sans doute par diffusion orale¹¹. Bien qu'on ne puisse pas prouver avec certitude que le *Leimon*, ou tout autre texte, est la « source » directe du Coran, on rappellera à nouveau que le thème du nouveau-né qui blanchit son père (ou sa mère) du soupçon d'adultère est très commun. Dans son étude classique, Paul Canart a recensé non moins de neuf récits de ce genre dans l'Antiquité chrétienne¹². Le thème était particulièrement populaire en Syrie, en Égypte ainsi qu'en Palestine. Il fait l'objet d'une classification dans l'index Aarne-Thompson des contes populaires (sous le numéro H481). Quelle que soit sa provenance directe ou indirecte, le récit du Coran où Jésus parle dans son berceau pour démentir les accusations d'adultère contre sa mère appartient donc au registre du conte de fée.

Pour conclure sur ce thème, on citera un dernier exemple qui a la particularité de figurer dans un hadîth¹³. Il est fait mention d'un israélite, appelé Jurayj, approché par une prostituée qui tente de le séduire. Jurayj, qui était un saint homme et vivait dans un ermitage, refuse ses avances. La prostituée jette alors son dévolu sur un berger qui consomme l'acte avec elle. De cette union, naît un enfant dont la prostituée attribue la paternité à Jurayj. L'accusation provoque la colère des gens qui se rendent dans son ermitage pour le mettre à sac. Jurayj demande alors au nouveau-né : « ô garçon, qui est ton père ? », et celui-ci désigne le berger. Les historiens ont déjà noté que Jurayj dérive de « Grygwryws », la retranscription en syriaque du prénom Grégoire¹⁴. Or,

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 42.

⁹ Mette Bjerregaard Mortensen, « Commentaire de la sourate 18 », *Le Coran des historiens*, op. cit., p. 720.

¹⁰ Nestor Kavvadas, *art. cit.*, p. 42.

¹¹ *Ibid.*, p. 43.

¹² Paul Canart, « Le nouveau-né qui dénonce son père : Les avatars d'un conte populaire dans la littérature hagiographique », *Analecta Bollandiana*, vol. 84, pp. 309–33.

¹³ Al-Bukhari 2482.

¹⁴ Sean W. Anthony, « Jurayj », *Encyclopaedia of Islam*, 3^{ème} édition, 2019, p. 108.

l'histoire de Jurayj rapportée dans le hadîth correspond à la légende d'un saint chrétien, Grégoire le Thaumaturge, dont Grégoire de Nysse (m. 394) écrivit la « Vie »¹⁵. Au passage, ceci met en lumière le fait que de nombreux hadîths, eux aussi, ont des antécédents littéraires dans la littérature de l'Antiquité (écrits rabbiniques, contes populaires, etc.) Malheureusement, la recherche des « sources » des hadîths est encore dans un état embryonnaire, et il est souhaitable qu'à l'avenir davantage de chercheurs explorent le sujet¹⁶.

¹⁵ Josef Horowitz, *Spuren griechischer Mimen im Orient*, pp. 78-83 ; Paul Canart, *art. cit.*, pp. 312-313.

¹⁶ À notre connaissance, l'une des rares exceptions est la thèse de doctorat (non publiée) de Levi Jacob Jacober, *The traditions of al-Bukhārī and their aggadic parallels* (1935). Nous aurons l'occasion de présenter de nombreux parallèles au cours de nos futures publications.